



Déclaration Liminaire CGT IP 93 du CSA de repli du 28/11/24

Monsieur le Président,

Depuis notre dernière déclaration liminaire le 15/10/24 nous n'avons pas pu constater la moindre volonté d'apaisement maintes fois évoquées par vos soins.

Au contraire, le baromètre de l'ambiance de travail ne trompe pas : la situation se détériore.

Des lettres d'observation qui, nous le rappelons, n'ont aucune valeur juridique, ont bien été remises. Les articles du code de déontologie visés n'ont même aucun lien avec les faits reprochés. Pire, la direction se permet même de se saisir de l'avis du supérieur hiérarchique de la demande d'explication pour faire des allégations sans aucun objet avec ladite demande, et ressemblant fortement à une attaque personnelle. Sauf erreur de notre part, cela ressemble davantage à de l'autoritarisme qu'à une tentative d'apaisement.

Cet autoritarisme a pris d'autres formes :

- La direction a fait des listes sur base totalement arbitraire, qui ont servi à amorcer des procédures disciplinaires.
- La direction a suivi et cherché des CPIP absents à leurs réunions, y compris lors de leurs journées de permanence.
- La direction a demandé à des CPIP de signer leur présence lors de certaines réunions
- La direction a désigné arbitrairement des agents pour animer une action collective, action gérée jusque-là volontairement par des CPIP au sein d'une commission, et a méconnu de ce fait la plus basique des règles de bon déroulement d'une action collective.

Dans un autre registre, difficile de parler d'apaisement lorsqu'est balayé d'un revers de main le projet d'aménagement du secrétariat que la CGT IP 93 a pris le temps d'élaborer avec un sérieux qui semble faire défaut à sa direction. Nous attendons toujours que cette dernière présente des plans illustrant son projet et un argumentaire basé sur le réel pour démontrer les bienfaits d'un déménagement massivement rejeté et par les OS, et par les agents concernés.

Où est l'apaisement lorsque, suite à notre audience du 07/10/24, vous aviez assuré aux OS une réponse définitive à l'ensemble des personnels concernant leurs congés de fin d'année avant le vendredi suivant ? Les refus sont en fait intervenus au compte-goutte, et ce jusqu'à la fin du mois d'octobre. Cette gestion diffuse et floue a nécessairement entraîné une incompréhension sur les critères de décision retenus, a conduit à une totale incertitude pour les agents, entraînant des conséquences financières non négligeables pour ces derniers.

Les éléments de langage employés par notre Direction ne trompent personne. Non, le dialogue social n'est pas entravé par les organisations syndicales comme vous aimeriez le faire croire. Le dialogue, par définition, implique l'écoute et la prise en compte des arguments des deux parties. Quand la direction prend-t-elle en compte l'opposition massive des organisations syndicales ? Leur fournit-elle seulement les éléments et les conditions pour un échange constructif et respectueux ?

Non, les OS ne manipulent pas leurs collègues, ne les mettent pas en difficulté en les appelant à contester une décision injuste. Pour rappel, notre Direction refuse de faire usage de sa propre compétence concernant la charte des temps, les organisations syndicales s'en indignent, les agent.es du SPIP 93 se mobilisent mais cette dernière n'utilise en conscience que la répression comme réponse.

Votre gestion et votre management ont des conséquences délétères sur les conditions de travail et la santé de vos agents, et vous refusez d'en prendre la responsabilité.

Puisque nos échanges en sont réduits à des débats sémantiques, autant préciser ce terme en ouvrant le Larousse comme vous le suggériez lors de notre dernier échange : délétère, " qui attaque la santé" " nuisible et néfaste".

La CGT insertion 93 luttera toujours contre une application injuste des règles et un management autoritaire et répressif. Nous ne serons pas les complices d'un semblant de dialogue social.

Pour toutes ces raisons, nous boycottons le CSA du 28 novembre 2024.